



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle
Direction générale
de la recherche et de l'innovation**

Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche

Paris, le 07 juin 2023

Affaire suivie par :
Caroline CENSIER-CALMUS
Cheffe de projet Disciplines rares
Tél : 01 55 55 86 21
Mobile : 06 18 29 00 43

Comité de pilotage Disciplines rares

à

Mél : caroline.censier-calmus@enseignementsup.gouv.fr

Destinataires *in fine*

1 rue Descartes
75231 Paris SP 05

Objet :

Au vu du dossier déposé par la communauté d'étude Oralités du monde, **décision a été prise de considérer les Oralités du monde comme une discipline rare « sous statut d'observation » au regard de la situation décrite dans le dossier, nécessitant une consolidation en formation comme en recherche.**

Cette prise en considération des Oralités du monde en tant que discipline rare « sous statut d'observation » entraîne un suivi de l'évolution de cette spécialité qui pourra conduire à un réexamen de l'application des critères de définition des Disciplines rares pour une inscription des Oralités du monde dans la cartographie des Disciplines rares.

Le chef de service de la coordination des
stratégies de l'enseignement supérieur et
de la recherche

Sébastien Chevalier

Destinataires :

INALCO : Ursula Baumgardt

Copie à :

INALCO : Jean-François Huchet

Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle : Anne-Sophie Barthez,

Directrice générale de la recherche et de l'innovation : Claire Giry ;

Comité de pilotage Disciplines rares : Sébastien Chevalier, Philippe Casella, Pierre-Franck Chevet, Christine Chojnacki, Hélène de Penanros, Paul Indelicato, Martina Knoop, Jean-Michel Verdier.